



La France, Olivier Ameisen et le baclofène : un blocage incompréhensible.

Le projet de loi sur le renforcement de la sécurité sanitaire actuellement débattu à l'Assemblée Nationale, va renforcer le contrôle de la prescription hors AMM.

Olivier Ameisen a tenu à nous rappeler à cette occasion, que seules les autorités de santé françaises émettent des réserves sur le baclofène dans le traitement des addictions.

Ce renforcement du contrôle de la prescription hors AMM n'empêchera pas la prescription, mais les médecins auront l'obligation de le mentionner sur l'ordonnance, la conséquence directe étant une totale impossibilité de remboursement par la sécurité sociale.

Beaucoup de médecins apposent déjà cette mention spontanément mais suite à cette loi, ce sera obligatoire pour tous.

Rappelons tout de même que ce renforcement est nécessaire pour éviter les dérives comme celle du médiateur.

La prescription hors AMM n'est et ne sera pas interdite.

Se retrancher derrière l'AMM pour limiter la prescription de baclofène comme le font l'Afssaps, la SFA et la FFA est une problématique franco- française, comme le souligne Olivier Ameisen.

La Société Suisse de Médecine de l'Addiction (SSMA) a, par exemple, une toute autre attitude : elle met en exergue cette phrase d' Olivier Ameisen comme citation de la semaine depuis neuf mois :

« l'abstinence est une torture »

La Suisse est également le deuxième pays après la Hollande à avoir mis en place des essais cliniques. La France vient seulement en troisième position. Et les autorités françaises en matière d'addiction y prônent encore l'abstinence comme seul objectif...

Olivier Ameisen rappelle également qu'en Suisse, en Hollande, en Allemagne, tout comme aux USA, il est régulièrement invité à donner des cours et des conférences en faculté, pour y exposer sa découverte et son protocole.

Par exemple, le professeur Fred Levin de l'université de Northwestern à Chicago, obtient l'indifférence chez presque tous ses 300 patients en appliquant ce protocole et y annonce même ses résultats officiellement à la radio

En France, il a fallu que deux colloques soient organisés par une toute jeune association (AUBES) pour qu'il puisse prendre la parole en public et exposer sa découverte. Pas une seule université française, pas un seul chef de service et pas un seul organisme lié à l'addiction et l'alcoolisme n'a daigné consulter le découvreur de cette thérapie...

Il y a donc une réticence spécifiquement française autour de la molécule. Nous nous engageons à lutter plus que jamais contre ce blocage, en continuant le travail de terrain d'information des malades et des médecins mais aussi en action auprès des pouvoirs publics.

AUBES

Le 28 Septembre 2011